





NOTICE DE PRESENTATION:

**Eléments communs aux quatre variantes :**

Outre la présence de l'actuel presbytère, l'accès à l'église est difficilement visible à cause du stationnement de véhicules (anarchique bien qu'occasionnel) et à cause du manque d'organisation des espaces extérieurs. En effet, le partage de l'espace public entre piéton et véhicules n'est pas clair. Cela donne l'impression d'évoluer dans un espace un peu « flottant » ou l'on ne peut-être que de passage. La mise en valeur de la place passe par une meilleure structuration de l'espace. L'idée est de faire de cet espace de cœur de village un lieu fonctionnel, fluide, où les piétons aient envie de passer et de s'arrêter.

Cette structuration passe notamment par le **dégagement visuel** de l'accès vers l'Eglise. Les stationnements seront donc matérialisés en tant que tels et installés en retrait de l'axe central, tout en restant à très grande proximité de l'entrée de l'Eglise.

La place est traitée par une **unité de matériaux** qui la différencie de la voirie et qui englobe l'ensemble de l'extrémité de cet flot urbain. La rue principale et la rue de l'église la contournent et seule la voie de desserte des riverains de la ruelle de

plus efficace : par exemple un emplacement est réservé pour les véhicules-forains ou pour le bibliobus qui bénéficieront d'un environnement amélioré. Un arbre est implanté à proximité de la rue Principale afin de cadrer l'accès vers l'église et de créer un « pendant » végétal au bosquet qui entoure le monument. L'arrêt de bus côté place est intégré au projet.

Si besoin, il sera possible d'intégrer également des toilettes publiques près des arbres existants à l'arrière du monument aux morts.

**La variante 2** propose de réaménager l'espace laissé vacant par la démolition du presbytère et de son appentis. Il s'agit, dans la continuité du parc de stationnement, de mettre en place un petit square ombragé, agrémenté de bancs et qui laisse la vue libre vers l'église. Les espaces verts sont traités de manière simple (engazonnement et plantation d'arbres de moyen développement). Un massif de plantes vivaces et nécessitant peu d'arrosage viendra apporter une touche de couleur dans la perspective donnant vers l'entrée de

NB : les présentes esquisses ont été réalisées sur un fond de plan à l'échelle approximative

Variante 3 : une place autour du presbytère

Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne • CH - Octobre 2011

Ech. env. 1/400°



NOTICE DE PRESENTATION:

**Eléments communs aux quatre variantes :**

Outre la présence de l'actuel presbytère, l'accès à l'église est difficilement visible à cause du stationnement de véhicules (anarchique bien qu'occasionnel) et à cause du manque d'organisation des espaces extérieurs. En effet, le partage de l'espace public entre piéton et véhicules n'est pas clair. Cela donne l'impression d'évoluer dans un espace un peu « flottant » ou l'on ne peut-être que de passage. La mise en valeur de la place passe par une meilleure structuration de l'espace. L'idée est de **faire de cet espace de cœur de village un lieu fonctionnel, fluide, où les piétons aient envie de passer et de s'arrêter.**

Cette structuration passe notamment par le **dégagement visuel** de l'accès vers l'Eglise. Les stationnements seront donc matérialisés en tant que tels et installés en retrait de l'axe central, tout en restant à très grande proximité de l'entrée de l'Eglise. La place est traitée par une **unité de matériaux** qui la différencie de la voirie et qui englobe l'ensemble de l'extrémité de cet îlot urbain. La rue principale et la rue de l'église la contournent et seule la voie de desserte des riverains de la ruelle de l'église traverse la nouvelle place.

Si l'espace circulaire est fortement réduit sur la place, il est utilisé de manière

plus efficace : par exemple un emplacement est réservé pour les véhicules forains ou pour le bibliobus qui bénéficieront d'un environnement amélioré. Un arbre est implanté à proximité de la rue Principale afin de cadrer l'accès vers l'église et de créer un « pendant » végétal au bosquet qui entoure le monument.

L'arrêt de bus côté place est intégré au projet.

Si besoin, il sera possible d'intégrer également des toilettes publiques près des arbres existants à l'arrière du monument aux morts.

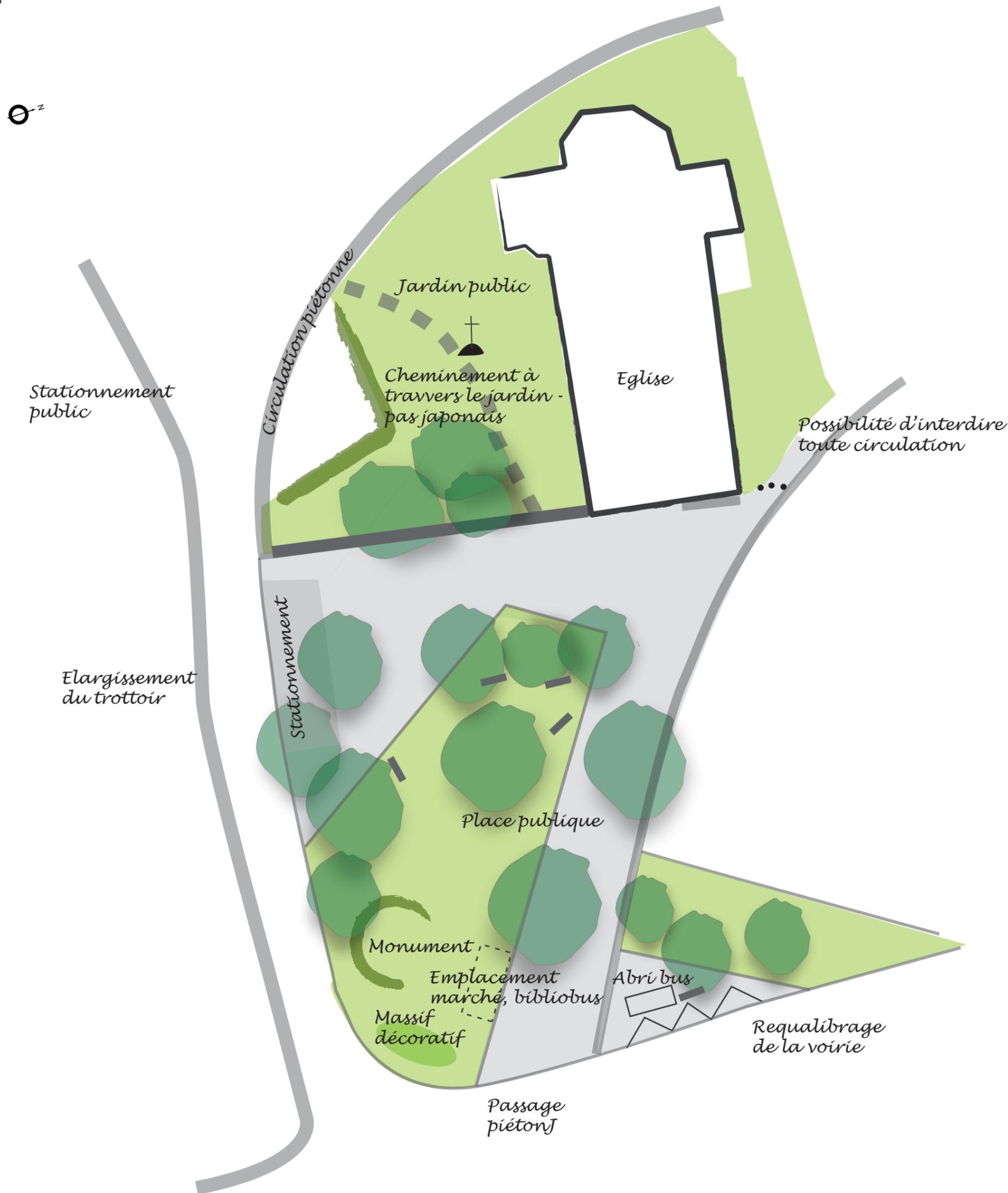
**La variante 3** conserve le presbytère en lui attribuant une autre fonction. Un jardin avec stationnement privé est attaché au bâtiment réhabilité. La rue est maintenue telle quelle vers l'église en insérant du stationnement. Le reste de l'espace est traité comme un jardin public alliant les fonctions de repos (bancs disséminés), d'animation (lieux pour marché et bibliobus), de déplacements.

*NB : les présentes esquisses ont été réalisées sur un fond de plan à l'échelle approximative et sans relevé précis des niveaux. Le projet sera à préciser lors d'éventuelles études approfondies.*

Variante 4 : une place publique ouverte

Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne • CH - Octobre 2011

Ech. env. 1/400°



NOTICE DE PRESENTATION:

**Eléments communs aux quatre variantes :**

Outre la présence de l'actuel presbytère, l'accès à l'église est difficilement visible à cause du stationnement de véhicules (anarchique bien qu'occasionnel) et à cause du manque d'organisation des espaces extérieurs. En effet, le partage de l'espace public entre piéton et véhicules n'est pas clair. Cela donne l'impression d'évoluer dans un espace un peu « flottant » ou l'on ne peut-être que de passage. La mise en valeur de la place passe par une meilleure structuration de l'espace. L'idée est de **faire de cet espace de cœur de village un lieu fonctionnel, fluide, où les piétons aient envie de passer et de s'arrêter.**

Cette structuration passe notamment par le **dégagement visuel** de l'accès vers l'Eglise. Les stationnements seront donc matérialisés en tant que tels et installés en retrait de l'axe central, tout en restant à très grande proximité de l'entrée de l'Eglise. La place est traitée par une **unité de matériaux** qui la différencie de la voirie et qui englobe l'ensemble de l'extrémité de cet îlot urbain. La rue principale et la rue de l'église la contournent et seule la voie de desserte des riverains de la ruelle de l'église traverse la nouvelle place.

Si l'espace circulaire est fortement réduit sur la place, il est utilisé de manière

plus efficace : par exemple un emplacement est réservé pour les véhicules forains ou pour le bibliobus qui bénéficieront d'un environnement amélioré. Un arbre est implanté à proximité de la rue Principale afin de cadrer l'accès vers l'église et de créer un « pendant » végétal au bosquet qui entoure le monument.

L'arrêt de bus côté place est intégré au projet.

Si besoin, il sera possible d'intégrer également des toilettes publiques près des arbres existants à l'arrière du monument aux morts.

**La variante 4** offre la possibilité de créer une grande place publique ouverte où la circulation voiture est limitée. Elle est en contrebas du jardin public conservé autour de l'église.

Cette configuration permet une uniformité en utilisant un matériau unique pour l'ensemble du secteur.

Le stationnement est volontairement limité à quelques places car d'autres places sont ailleurs.

*NB : les présentes esquisses ont été réalisées sur un fond de plan à l'échelle approximative et sans relevé précis des niveaux. Le projet sera à préciser lors d'éventuelles études approfondies.*